



# Comité de pilotage local

Site Natura 2000  
des Étangs de l'Armagnac  
22 mars 2019



Préalable : contexte et objectifs sur le site

A – Bilan d'activité 2018-2019

1. Contractualisation
2. Communication : scolaires, grand public ...
3. Animation générale

B – Perspectives

C – Questions diverses

## Préalable : contexte et objectifs sur le site

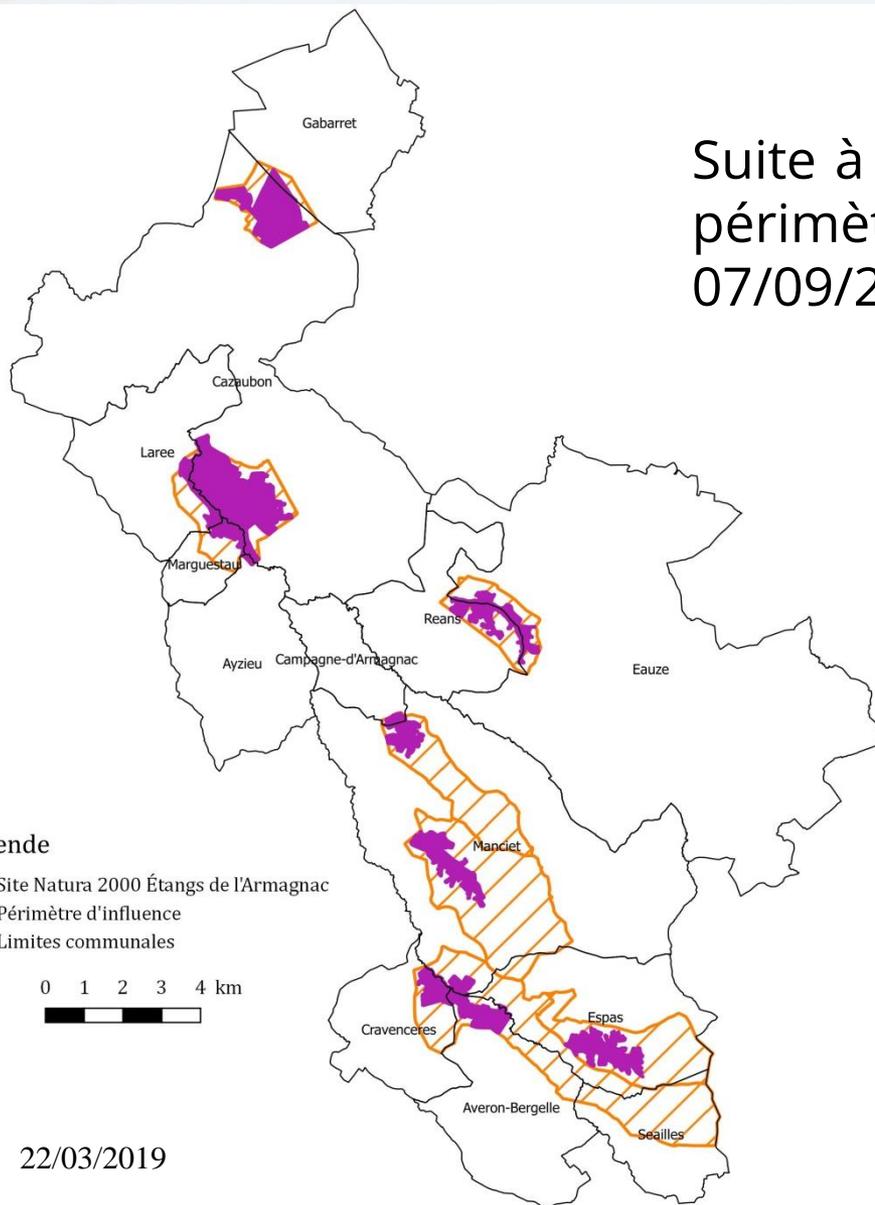
A – Bilan d'activité 2018-2019 (durée :)

1. Contractualisation
2. Communication : scolaires, grand public ...
3. Animation générale

B – Perspectives

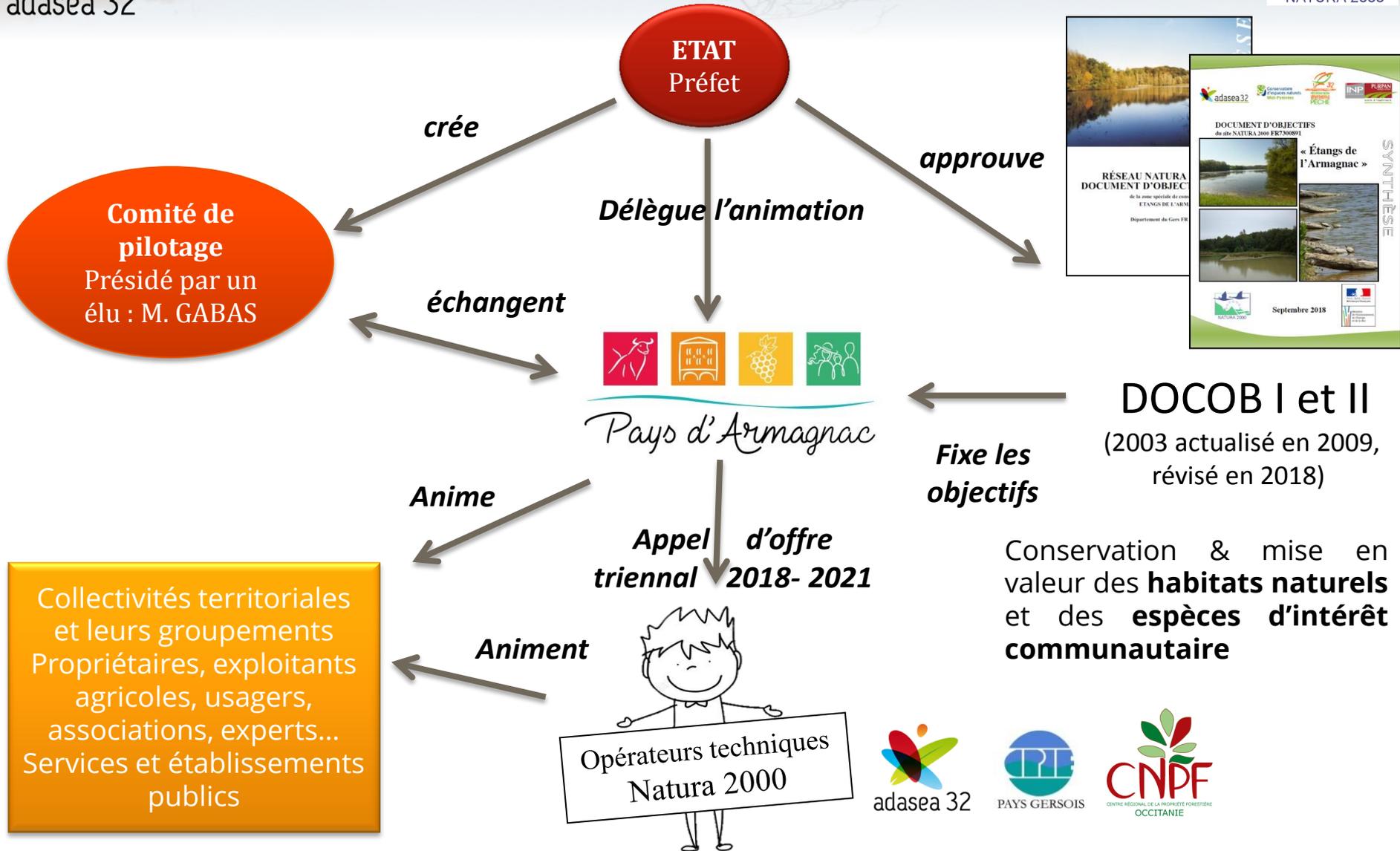
C – Questions diverses

Suite à la révision du DOCOB, les nouveaux périmètres ont été validés lors du COPIL du 07/09/2018



**12 communes**  
**7 entités**  
**Zone Natura 2000 : 1072 ha**  
**Zone d'influence : 4449 ha**

# Rappel du contexte de l'animation



## Conservation & mise en valeur des habitats naturels et des espèces d'intérêt communautaire

- Les **Étangs** et leur végétation



## Conservation & mise en valeur des habitats naturels et des espèces d'intérêt communautaire

- La **Cistude d'Europe** et ses habitats



## Conservation & mise en valeur des habitats naturels et des espèces d'intérêt communautaire

- Les **Chauves-souris**



Barbastelle



Petit Rhinolophe



# Enjeux de conservation et objectifs



## Conservation & mise en valeur des habitats naturels et des espèces d'intérêt communautaire

- Les insectes des vieux arbres



Pique-prune



Lucane cerf-volant



Grand-Capricorne



## Conservation & mise en valeur des habitats naturels et des espèces d'intérêt communautaire

- Boisements à **chêne Tauzin**, Landes atlantiques, Mares et tourbières dégradées



## Conservation & mise en valeur des habitats naturels et des espèces d'intérêt communautaire

- **Lamproie de Planer** dans la Douze, le *Vison d'Europe* et la **Loutre**



# Les objectifs de développement durable

**Concilier les exigences socio-économiques du territoire avec la préservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire répertoriés**

*(Directive Habitat Faune Flore - 21 Mai 1992)*

  
**Maintenir et restaurer les continuités écologiques**

  
**Maintenir les points d'eau en bon état**

  
**Maintenir, restaurer et valoriser les zones humides**

  
**Assurer le bon fonctionnement des cours d'eau et des fossés**

  
**Préserver, restaurer et valoriser les milieux ouverts et bocagers**

# Les objectifs de développement durable



**Conserver et favoriser les vieux arbres feuillus**



**Favoriser les pratiques respectueuses des chiroptères dans le bâti**



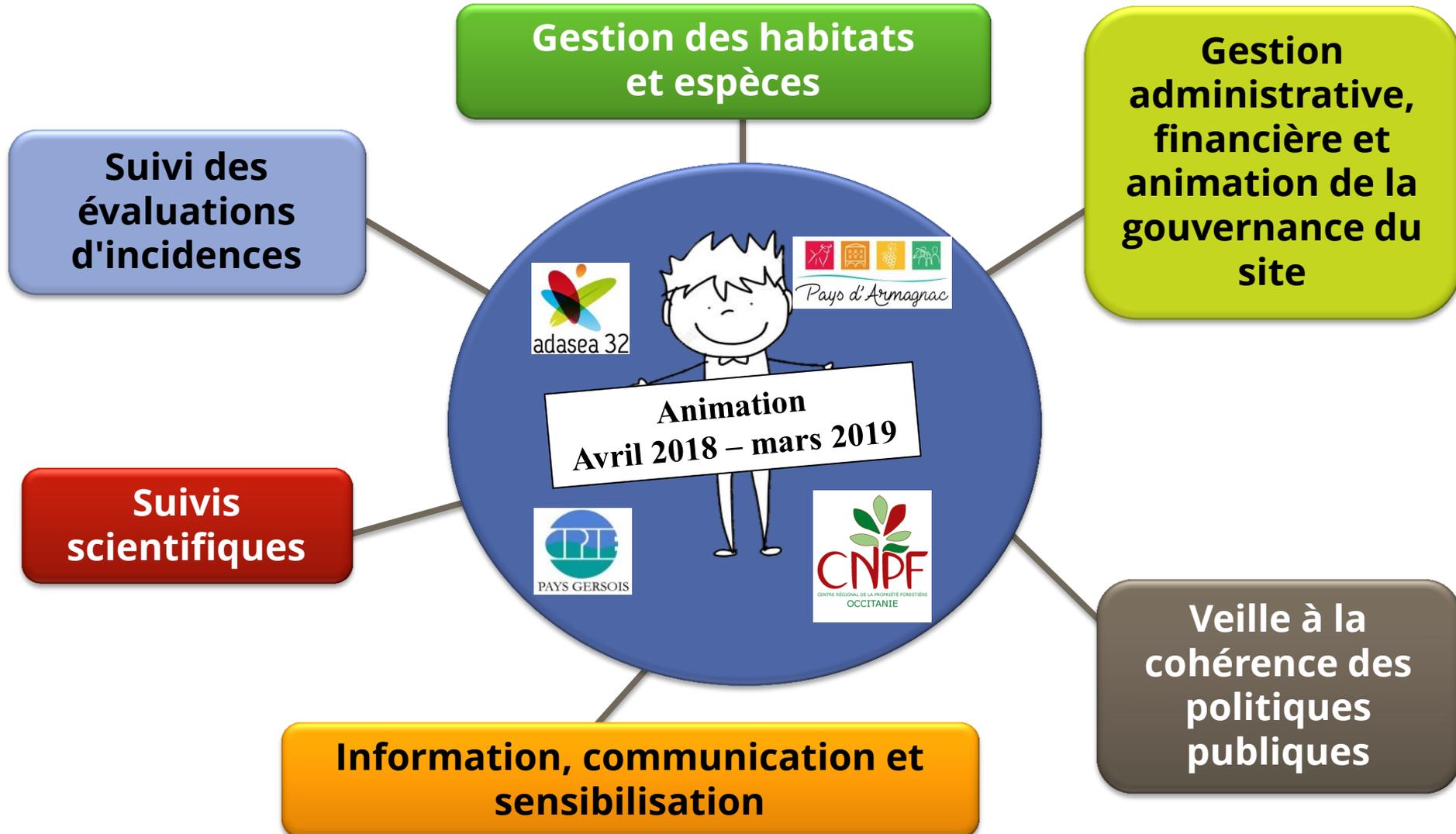
**Réaliser des inventaires compl. et le suivi des habitats et des espèces**



**Sensibiliser aux enjeux Natura 2000 et valoriser le site**



**Animer le site Natura 2000**



Préalable : contexte et objectifs sur le site

## **A – Bilan d’activité 2018-2019**

- 1. Contractualisation**
2. Communication : scolaires, grand public ...
3. Animation générale

B – Perspectives

C – Questions diverses



**Diagnostics  
d'exploitations  
agricoles ou de  
propriété  
en vue d'une  
contractualisation**

**5 diagnostics  
ayant mené à des  
MAEC en 2018**

**2 projets de charte**

**Depuis 2004  
136 Diagnostics**



**3 visites conseil  
préalables à un  
engagement de  
gestion durable  
de la forêt**

**Assistance  
technique et  
administrative  
(contrat ou  
charte)**

**Rem: *Pour les  
MAEC  
une partie  
financée hors  
N2000***



**MAEc 2015 à 2018  
34 diagnostics pour 30  
exploitants différents**

**14 contractants en 2015  
13 contractants en 2016  
2 contractants en 2017  
5 contractants en 2018**

**Depuis 2004**

**61 engagements MAEt tous  
achevés au 15/05/2018  
14 contrats NATURA 2000  
8 contrats d'agriculture durable  
10 chartes toutes achevées**



## 3 **PAEc** déposés par l'ADASEA auprès de la Région

- 2015-2016
- 2017-2019
- 2020



## 30 **agriculteurs** engagés pour un montant de 467 000€



## Principales mesures mises en œuvre (avant instruction) :

- plus de **5000 mètres de fossés**
- plus de **3600 mètres de haies**
- plus de **14 mares et étangs**
- plus de **94 ha de reconversion de cultures en prairies**
- plus de **283 ha de gestion de prairies humides et sèches**

# Exemple : milieux sous contrats



**Mare**

**Haie contenue  
en largeur**



**Prairie humide**



**Prairie sèche**

**394 ha sous contrat (MAEc )**

- dont **85 ha** dans le site Natura 2000 s.s.
- **9 %** du territoire du site N2000
- **14%** de la zone d'influence
  
- 25 % de la SAU du site N2000 s.s.
- 20 % de la SAU de la ZI

## Contrats hors agricoles

- Validation des barèmes le 16 juin 2017

## 2 contrats en cours : 11,8 ha engagés

- **1 contrat forestier** : 2,18 ha + 52 arbres
- **1 contrat hors agricole hors forestier** gestion extensive de l'étang et de ses abords (zone de ponte à cistudes) : 9,6 ha

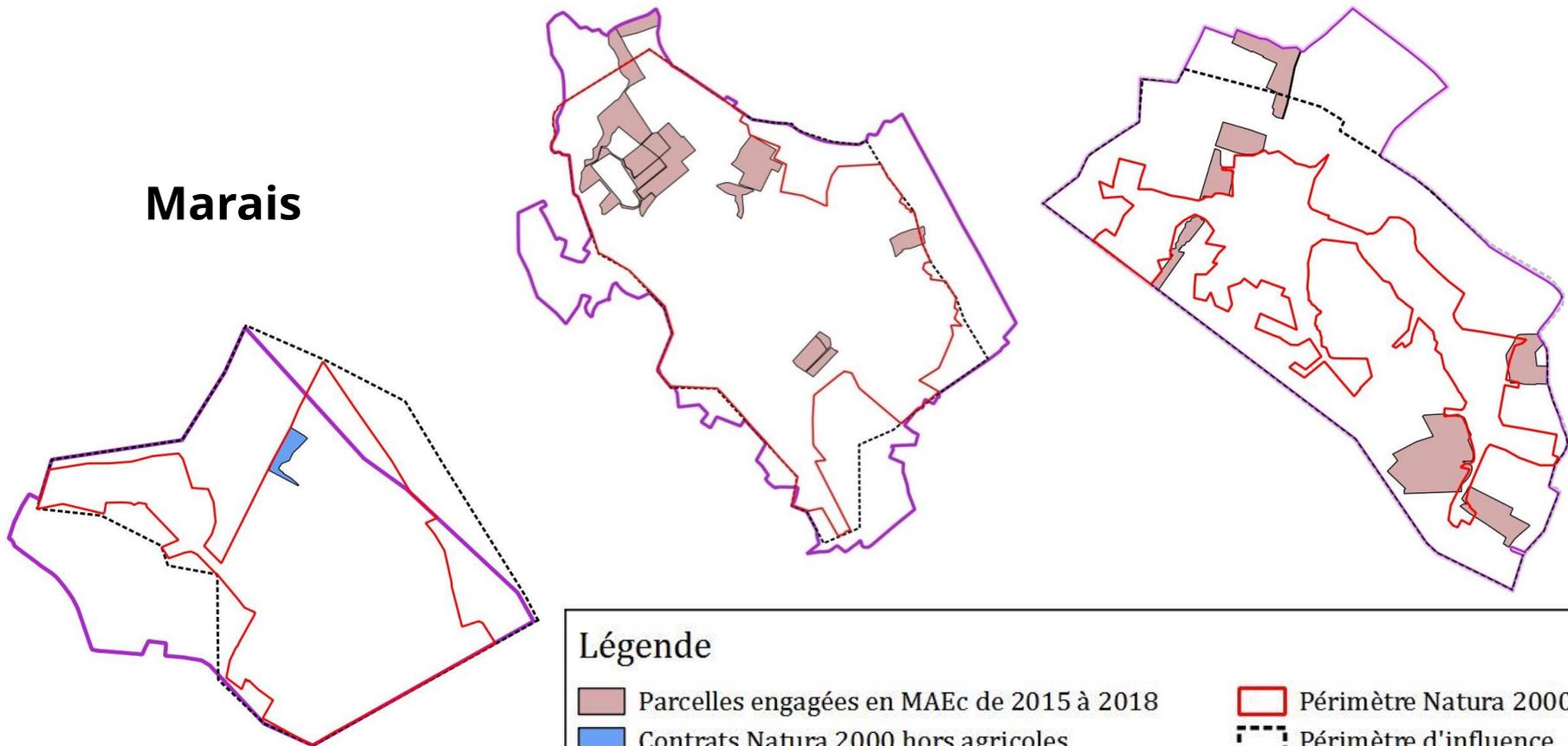
## 10 chartes réalisées depuis 2009

- Toutes les chartes sont arrivées à échéances
- 1 charte est en cours de signature (CD32 - Moura)

## Ste Fauste

## Escagnan

## Marais



### Légende

Parcelles engagées en MAEc de 2015 à 2018

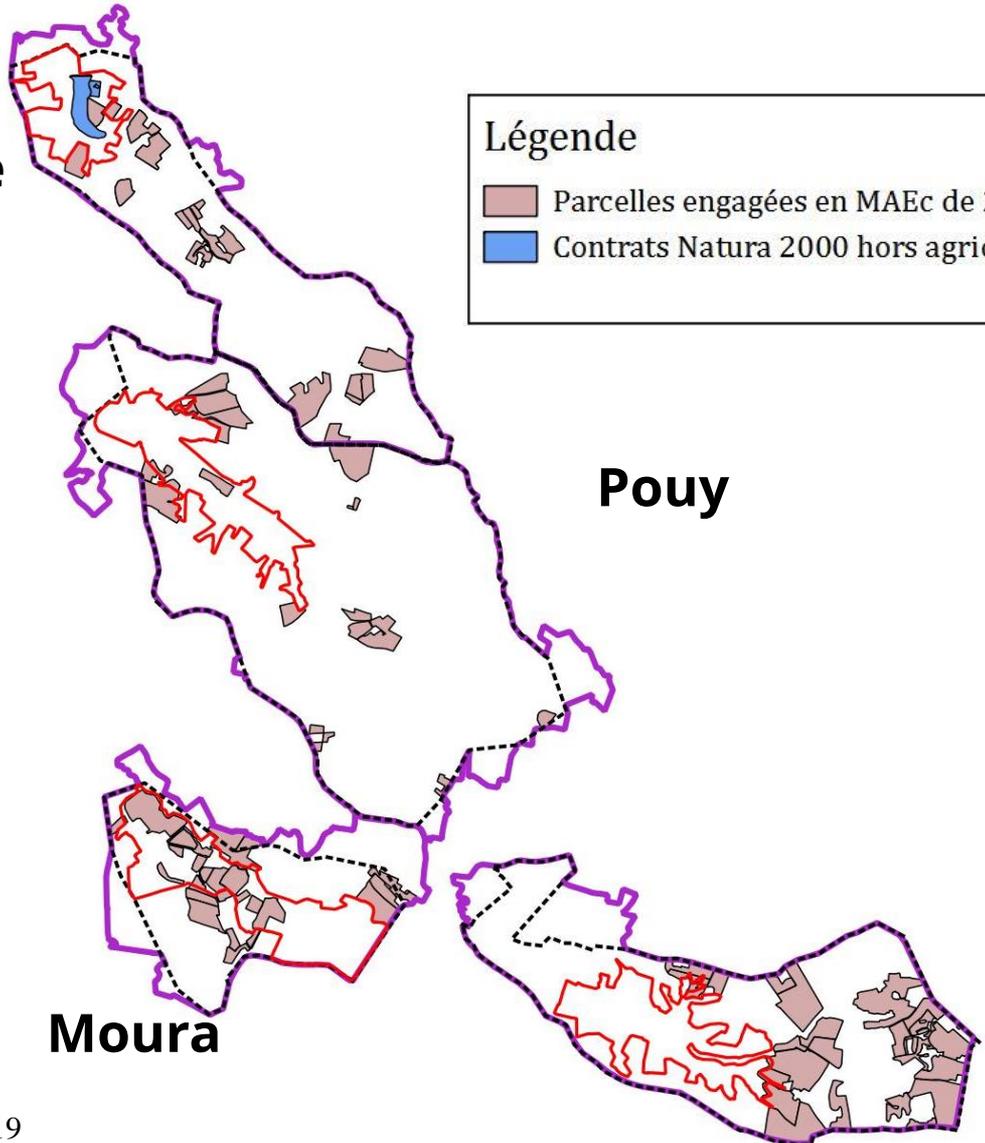
Contrats Natura 2000 hors agricoles

Périmètre Natura 2000

Périmètre d'influence

Périmètre MAEc

Hitère



## Légende

- Parcelles engagées en MAEc de 2015 à 2018
- Contrats Natura 2000 hors agricoles

- Périmètre Natura 2000
- Périmètre d'influence
- Périmètre MAEc

Pouy

Moura

Soucaret

**423 ha sous engagement, dont 97 ha dans la zone NATURA sens strict, soit 9 % du site NATURA**

Code Natura 2000		ha	surface sous contrat en ha	% de l'habitat engagé
3110	Eaux oligotrophes	0,29		
3150	Lacs eutrophes et végétation associée	1,89		
3160	Mares dystrophes	0,10		
3270	Rivières et végétation associée	0,11	0,03	26,5 %
4030	Landes sèches européennes	66,19	0,27	0,4 %
6410	Prairies à Molinie	0,26		
6430	Mégaphorbiaies hygrophiles	14,57	5,36	36,8 %
6510	Prairies maigres de fauche	23,98	4,66	19,4 %
9230	Chênaies à chêne Tauzin	2,03		

Habitat d'espèces	surface de référence	surface engagée	% engagé
Prairies	125,80 ha	37,41 ha	29,7 %
Bois et linéaires boisés	303,37 ha	8,87 ha	2,9 %
Milieus humides et aquatiques	177,63 ha	46,26 ha	26 %

Attention : le bilan n'inclut pas les engagements linéaires et ponctuels

## Freins aux contrats MAEc

Situation foncière non pérenne sur 5 ans : transmission, reprise, bail...

Contraintes techniques des cahiers des charges

Articulation avec la réglementation PAC, l'éco-conditionnalité, la compatibilité

Plafonnement des contrats MAE à 7600 € par an et plancher à 300 € par an

Baisse des montants des mesures

Retard de paiements

**Freins aux contrats hors agricoles : attente de décision sur le statut des étangs**

Préalable : contexte et objectifs sur le site

## **A - Bilan d'activité 2018-2019**

1. Contractualisation
- 2. Communication : scolaires, grand public ...**
3. Animation générale

B – Perspectives

C – Questions diverses



**Information,  
communication,  
sensibilisation**

## Animation pédagogique auprès des scolaires

- Thème : **l'eau**
- 2 séances en classe

École de Cazaubon, classe de CP (22 élèves)

École de Nogaro, classe de CP (18 élèves)

L'eau  
domestique

L'eau milieu  
de vie

L'eau dans  
la nature

## Journée Mondiale des Zones Humides :

Centre de loisir de Nogaro (25 enfants, 6-11 ans)  
À la Hitère (Manciet)

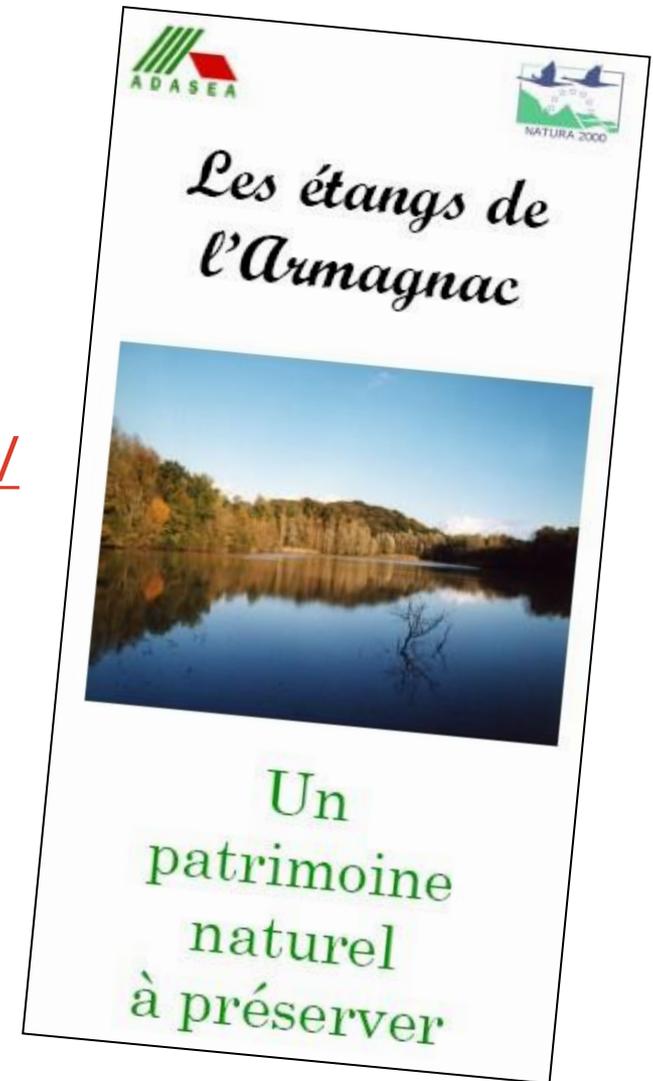


## Conférence de presse



## *Rappels : toujours d'actualité*

- Plaque d'information du site
- Site Internet : <http://gers.n2000.fr/>
- Mallette outil



- **Une permanence NATURA 2000 :**
  - tous les 1<sup>iers</sup> vendredis matin de chaque mois, à la mairie de Manciet
- **Permanence téléphonique**
- **Rencontres au bureau et sur le terrain**
- **Bulletin d'information annuel**



Préalable : contexte et objectifs sur le site

## **A - Bilan d'activité 2018-2019**

1. Contractualisation
2. Communication : scolaires, grand public ...
- 3. Animation générale**

B – Perspectives

C – Questions diverses



**Animation foncière  
et suivi**

# Animation foncière et suivi des contrats



- **Veille régulière** auprès de la SAFER et de la CDOA
- **Accompagnements** des transferts fonciers et transfert MAEc
- **Suivi des contrats** MAEc et hors agricole (actualisation plan de gestion, point paiement,...)



**Suivis  
scientifiques**



## **Suivi des Fritillaires Pintade** suite au retournement de parcelles

## **Suivi des sites de pontes de Cistude d'Europe**

- La majorité des zones de pontes observées en 2017 ont été ré-observées en 2018
- 2019 : Expérimentation d'un système pour limiter la prédation des sites de ponte



- Suivi des travaux menés par l'Université Jean-Jaurès



Conservatoire Botanique National



- Échanges avec le Conservatoire Botanique sur les suivis des habitats



**Coordination et  
intégration du  
dispositif N2000  
dans les autres  
politiques**

## • Participation aux échanges régionaux et inter-régionaux

- Réseau régional des animateurs N2000 Occitanie et Nouvelle Aquitaine

Échanges téléphoniques et électroniques

Participation à la réunion de l'association Natura 2000 Occitanie le 13 décembre 2018



- Coordination inter-sites N2000

Étangs de la Mazière, Gélise, Vallée de l'Adour, Midou-Ludon, Vallée de l'Hers

- **Les services de l'État** (DDT, DRAAF, DREAL, ASP, ONCFS, AFB ...)
- **Le Conseil Départemental** : site du Moura
  - Participation *au comité de gestion (20/03/2019)* et relais d'information
  - Articulation avec la politique ENS
  - Participation à la Commission Départementale des Espaces Sites et Itinéraires 22/01/19



**Zoom sur  
le Moura**

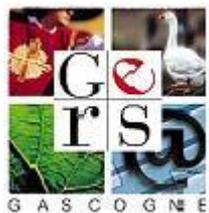
# Restauration du moulin 4<sup>ème</sup> année



Rénovation du 4<sup>ème</sup> quart



Avril à octobre 2018



# La Fritillaire pintade



19 pieds en mars 2019

# Partenariat CNRS – Laboratoire GEODE 2018



Suivi hydroclimatique

Suivi de la végétation par drone



Classification supervisée orientée-objet  
des habitats de l'étang du Moura au 27 octobre 2017

Légende

- Cartographie réalisée selon la typologie Corinne Biotope (code LIB\_CB1)
- Franges des bords boisés
  - Saussaies marécageuses
  - Champs d'un seul tenant intensément cultivés
  - Clairières forestières
  - Fourrés
  - Groupement à Bidens Tripartitus
  - Groupement de grands potamots
  - Groupements euro-sibériens annuels des vases fluviales
  - Landes atlantiques à Erica et Ulex
  - Pelouses à Agrostide stolonifère et Fétuques faux roseau
  - Plantations d'arbres feuillus
  - Prairies de fauche de basse altitude
  - Prairies humides améliorées
  - Prairies humides et mégaphorbiaies
  - Prairies sèches améliorées
  - Pâtures mésophiles
  - Roselières
  - Végétation de ceinture des bords d'eau
  - Zones rudérales et constructions



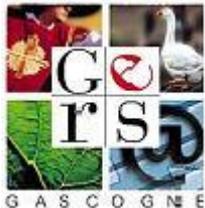
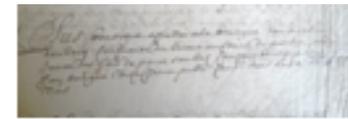
Système de coordonnées: WGS 1984 UTM zone 31N  
Projection: Transverse Mercator  
Datum: WGS 1984

Clément De Meyer

# Partenariat CNRS – Laboratoire GEODE 2018

## Recherche historique

1600	1684	• 1 <sup>ère</sup> Mention de l'Étang du Loc dans le Terrier d'Espas	
	1740	• 1 <sup>ère</sup> Figuration de l'étang du Moura sur la Carte de Cassini	
	1850	Juillet 1854	• Courrier des habitants d'Espas au Préfet du Gers : pétition pour obtenir la rectification de la retenue du Loc source d'insalubrité permanente
		4 octobre 1859	• Règlement du niveau de la retenue du Moura, projet présenté et approuvé visant à pratiquer un large vannage dans le corps du déversoir construit à la jonction de son canal d'améné et la construction d'?' de fond dans la digue aux abords du moulin du Moura capable de vider le bassin dans un court interval • Travaux à l'initiative de Sr Dumon sur le canal du Loc
	31 août 1859	• Début de l'instruction de ces deux affaires par le Service Hydraulique du Département du Gers • Mémoire de Sr Dumon à M. Le Préfet du Gers « dans le but de réfuter les attaques dirigées contre l'existence légale de ses propriétés par les habitants d'Espas	
	22 juin 1864	• Projet de règlement fixant l'abaissement du niveau actuel du Loc et la construction d'un ouvrage de décharge dans le corps même de la grande digue de retenue, élargissement du fossé latéral à l'initiative de M. Dumon	
	19 juillet 1864	• Rapport de l'ingénieur ordinaire qui « a pour but d'examiner la valeur des réclamations de cette commune et de répondre aux justifications produites par M. Dumon » les ouvrages présentés à M. Dumon auront été exécutés, la plus complète satisfaction aura été donnée aux habitants des communes d'Espas et d'Aveyron-Bergelle »	
	1900	1870	• Assèchement par M. Dumon à la suite des plaintes récurrentes
		1930	• Remise en eau de l'étang par M. Le Capitaine Jean De Batz
		1931	• 1 <sup>ère</sup> pêche par M. L'Abbé Dambau régisseur
1939-45		• Mise en fonctionnement du moulin pendant la Guerre par le grand Père de M. Payros	
	1955	• Mise en culture 3 ans par M. Dufrechou (père de Mme Fajet) de Bourroullan (blé de Soisy et maïs)	
	1956	• Témoignage des jeunes du village patinant et faisant du vélo sur l'étang gelé	



# Création du parking



Travaux STPAG et CD32



Hiver 2018-2019





# Projet de restauration de la pêcheurie



- **Liste verte IUCN** : Candidature suite à la demande de la DREAL.



- **Formation FOGEFOR**, organisée par le CRPF sur la gestion forestière durable et conservatoire de la biodiversité, des habitats et des espèces.

- **Échanges avec les partenaires :**

PIMAO, Syndicats de rivières, Conservatoire Botanique, Conservatoire des Espaces Naturels, CATZH, Chambre d'Agriculture, CFPPA Mirande, Lycée agricole de Masseube, ...



## Evaluation des incidences



- **Porter à connaissance auprès des porteurs de projet** (à proximité du site ou éloignés)
- **Appui aux services de l'État** à la demande de la DTT **ou d'autres partenaires** pour l'évaluation des impacts sur les habitats naturels
- En 2018–2019 :
  - Parking du Moura
  - PLUi Communauté de communes Armagnac Adour





**Gestion  
administrative,  
financière et  
animation de la  
gouvernance du site**

- Organisation et animation du comité de pilotage
- Gestion administrative et financière
- Suivi de la mise en œuvre du DOCOB
- Bilan annuel

Préalable : contexte et objectifs sur le site

A – Bilan d'activité 2018-2019 (durée : 45 minutes)

1. Contractualisation
2. Communication : scolaires, grand public ...
3. Animation générale

**B – Perspectives 2019-2020**

C – Questions diverses

## Contractualisation

- MAEc : 3 contrats prévus
- Contrat hors agricole : en attente de décision de la DREAL
- Charte : finalisation pour le Moura

## Communication

- Nouveau : projet de valorisation concertée
- Maintien des actions en cours : permanence, animation scolaires et grand public

Préalable : contexte et objectifs sur le site

A – Bilan d'activité 2018-2019 (durée : 45 minutes)

1. Contractualisation
2. Communication : scolaires, grand public ...
3. Animation générale

B – Perspectives 2019-2020

**C – Questions diverses**



# Merci de votre participation

## Site Natura 2000 des Étangs de l'Armagnac 22 mars 2019

ADASEA DU GERS

MAISON DE L'AGRICULTURE - Route de Mirande - BP 70161 - 32003 AUCH CEDEX

05 62 61 79 50 - Mel : a032@adasea.net

Site : gers.n2000.fr



PROJET COFINANCÉ PAR LE FONDS EUROPÉEN AGRICOLE POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL  
L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES